

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-  
RIERES ADMINISTRATIVES

93-285 ter du 17 JUIL 1993  
DECRET N° /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV

Portant promotion au titre de l'année  
1991 des fonctionnaires des cadres de  
la Catégorie A, hiérarchie I des Ser-  
vices Administratifs et Financiers  
SAF (Travail et Administration Géné-  
rale) en tête : BEDI (François.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

✓/ISAS :

5/u de la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;

(/u la loi n°021X89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du  
statut général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n°62X130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime  
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62X426 du 29 Décembre 1962, fixant le statut  
Commun des Cadres de la Catégorie A des SAF ;

(/u le décret n°65X170/FP-BE du 25 Juin 1965, règlementant  
l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n°74X470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret 62X196/FP du 5 juillet 1962 ;  
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n°85X260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit  
d'approbation des actes relatifs aux avancements, intégrations et  
révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90X726 du 26 Novembre 1990, portant déblo-  
cage des effets financiers des avancements et des révisions des  
situations administratives ;

(/u le décret n°92X du 25 Décembre 1992, portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n°92X978 du 25 Décembre 1992, portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92X979 du 25 décembre 1992, portant organi-  
sation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 juin 1958, fixant le règlement  
sur le solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n°93-285 MFPRA/DGFP/DGCA/SAV du 17 JUIL 1993 portant  
inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1991 des Fon-  
ctionnaires des Cadres de la Catégorie A hiérarchie I, des Services Adminis-  
tratifs et Financiers SAF (Travail et Administration Générale) en  
tête : BEDI François.

DGB

DGCF

( ) E C R E T E :

Article 1er :- Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1991 les fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers SAF (Travail et Administration Générale) ACC= néant.

I - TRAVAIL

Administrateur  
Au 8<sup>e</sup> échelon, indice 1300

- BEDI (François) (P/C) 01-07-91 Mini Travail

II - ADMINISTRATION GENERALE

Administrateurs

Au 2<sup>e</sup> échelon indice 890

- NGUEBO (Jules) (P/O) 02-10-91 MID
- BOUSSA ATIPO Henri (P/C) du 07-08-91 MID
- MANDOUNOU KIMINOU (Bernard) (P/C) du 28-06-91 MCPME

Au 3<sup>e</sup> échelon indice 1010

- NSOMPI-MANKESSI (Marguerite) (P/C) du 06-03-91 MPB/DGCF
- LEMEYO (Jacques Marais) (P/C) du 24-12-91 DGB
- OBA (Emile Didier) (P/C) du 13-09-91 MCPME
- ONKILI-NDELA (Pierre Modeste) (P/C) du 17-04-91 MID
- BOUKAMBOU (Jean) (P/C) du 30-01-91 DRL/DOL/SIE
- BASSOA (Xavier) (P/C) du 07-10-91 Trésor
- MOUELE BIBENE (P/C) du 05-05-91 DRGF/Lek.
- MAKOUNBOU Marc (P/C) du 01-08-91 MID
- MANN (Ange Arsène) (P/C) du 21-05-91 MAEC
- MASSOUSSA-MBONGO (Jacques) (P/C) du 09-01-91 MID
- BOUBITA (Marcel) (P/C) du 08-11-91 MID

Au 4<sup>e</sup> échelon indice 1110

- OBA (Michelle Cyrine) (P/C) du 09-06-91 MPB
- KIKOUNGA Antoine (P/C) du 09-11-91 Trésor
- IBOMBO (Jean Pierre) (P/C) du 29-08-91 DGCF

Au 5<sup>e</sup> échelon indice 1190

- NGABONI (Claude) (P/C) du 15-12-91 DR
- ATSANGO Denis (P/C) du 09-01-91 MID
- NKABA Crépin Blaise (P/C) du 21-08-91 MDIPCA
- YACA (Norbert) (P/C) du 24-08-91 MPB

Au 6<sup>e</sup> échelon indice 1300

- NKOUNKOU (Alphonse) (P/C) du 11-07-91 MTE/CUH
- DZON (Boniface) (P/C) du 08-11-91 MPEP

Au 7<sup>e</sup> échelon indice 1420

- MISSIBOU (Célestin) (P/C) du 01-04-91 ICE

.../...

Article 2:- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.

Brazzaville, le 17 JUIN 1993

Par le Premier Ministre  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique  
et des Réformes Administratives,

Jean Prosper KOYO./.

Claude Antoine DA COSTA./.

AMPLIATIONS :

- JORC.....2
- DGFP/BST.....2
- DGFP/DGCA.....4
- DBD/DGCF.....4
- bMID.....1
- MCPME.....1
- IGE.....1
- Mini-Travail.....1
- MFB.....1
- Trésor.....1
- MDIPCA/.....1
- MTPCUH.....1
- MPEP.....1
- Intéressés.....24
- Dossiers.....48
- SGG/BC.....3./.